

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE 2022

DELIBERATION N°CP2022-09/1/3 DOSSIER N°5352	COMMISSION N° 1	CP - RETOUR À L'EMPLOI, INSERTION ET LOGEMENT
--	----------------------------	--

Etaient présents :

Eric BODEAU, Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Laurence CHEVREUX, Mary-Line COINDAT, Laurent DAULNY, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Patrice FILLOUX, Franck FOULON, Jean-Luc LEGER, Jean-Jacques LOZACH, Patrice MORANCAIS, Valérie SIMONET, Nicolas SIMONNET, Thierry GAILLARD, Jérémie SAUTY, Hélène PILAT, Marinette JOUANNETAUD, Bertrand LABAR, Isabelle PENICAUD, Armelle MARTIN, Valéry MARTIN, Renée NICOUX

Avai(en)t donné pouvoir :

Philippe BAYOL à Armelle MARTIN
Marie-France GALBRUN à Patrice FILLOUX
Catherine GRAVERON à Franck FOULON
Marie-Thérèse VIALLE à Nicolas SIMONNET
Guy MARSALEIX à Hélène PILAT

RAPPORT : Programme Départemental d'Insertion 2022 – Attribution des subventions et prolongation d'une opération

ORIGINE : Direction Générale des Services/Pôle Cohésion Sociale/Direction Insertion et Logement

Rapporteur : M. Patrice MORANCAIS



La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL

VU la délibération n° CD 2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de compétence à la Commission Permanente,

VU le budget de l'exercice,

VU le rapport CP30/09/2022/1/3 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

DECIDE :

- D'attribuer 36 000 € de subventions, décomposées comme suit :
 - 25 000 € à la CAE - Coopérative d'Activité et d'Emploi L'ELAN ;
 - 11 000 € pour le réseau de bénévoles linguistiques porté par l'UDAF.

- D'autoriser la Présidente à :
 - Signer les conventions découlant de l'attribution des subventions précitées et rédigés conformément au modèle validé par l'Assemblée Départementale du 24 mai 2016 ;
 - Signer l'avenant à la convention avec l'ADAPEI 23 pour la prolongation de l'opération « Renforcer l'attractivité des métiers liés à l'autonomie » jusqu'au 30 juin 2023, à budget constant.
 - Accomplir l'ensemble des démarches nécessaires à l'aboutissement de ces dossiers.

Adopté : 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
Départemental de la Creuse
Valérie SIMONET